



COMMISSION DES AÎNÉS LIBÉRAUX

Comité des politiques

2017-20 (Septembre 2017)

SÉCURITÉ FINANCIÈRE DES AÎNÉS À FAIBLE REVENU

ATTENDU QUE des aînés libéraux de partout au Canada qui ont répondu au questionnaire de 2017 sur les politiques de la CAL ont cerné comme un enjeu prioritaire de la prochaine campagne électorale fédérale la nécessité de « **s'efforcer de régler les difficultés des aînés à faible revenu, notamment de ceux qui dépendent uniquement de la SV et du SRG et qui ont donc beaucoup de peine à joindre les deux bouts** ».

ATTENDU QUE Statistique Canada indique que 14,7 pour cent des aînés canadiens répondent à la définition de personnes à faible revenu (qui gagnent moins de la moitié du revenu médian dans leur collectivité), et qu'un nombre considérable de ces aînés à faible revenu sont âgés de plus de 80 ans et vivent seuls en comptant uniquement sur la SV et le SRG comme source de revenu.

ATTENDU QUE le revenu typique de ces aînés à faible revenu est insuffisant pour répondre à leurs besoins quotidiens, ce qui les force à faire des compromis déraisonnables entre le loyer, l'alimentation, les médicaments et d'autres nécessités - des sacrifices qui ont des répercussions quotidiennes sur leur qualité de vie et leur santé.

ATTENDU QUE, si les derniers ajustements apportés au SRG par le gouvernement du Canada sont utiles, ils sont toutefois insuffisants pour protéger les aînés à faible revenu des privations dangereuses que leur mode de vie leur impose.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement du Canada fasse preuve de leadership en élaborant un programme pancanadien de revenu annuel garanti à l'intention des aînés à faible revenu, dont les montants seront adaptés à la collectivité particulière où ils résident, pour les dégager de la nécessité de devoir faire des compromis déraisonnables entre leurs besoins quotidiens.

**Groupe de travail national sur les politiques de la CAL
chargé d'étudier les questions liées aux aînés à faible revenu**

Personne-ressource: policy@slcal.ca

Référence : Document de référence de la CAL intitulé « Mesures gouvernementales nécessaires pour relever les défis auxquels sont confrontés les aînés à faible revenu » - Août 2017